privés, services qui seraient ajoutés au satellite et distribués en fonction de la capacité permise.

Emissions régionales du Nord

Bien que les émissions nationales et les émissions du Sud soient bien accueillies par de nombreux résidents du Nord, il est également essentiel qu'il existe un service régional du Nord, afin de relier les collectivités de ces régions et de refléter les styles de vie et les intérêts qui leur sont propres.

Pour étendre son propre service dans le Nord, Radio-Canada demandera au Parlement de financer un plan visant à augmenter la production de télévision régionale à Yellowknife (Territoires-du-Nord-Ouest) et à établir un second centre de production à Whitehorse (Yukon). Un centre de production principalement axé sur les Inuit s'avère également nécessaire... Les centres de Radio-Canada produiraient et achèteraient des émissions nordiques, ouvriraient des emplois aux habitants du Nord et travailleraient étroitement avec eux pour déterminer leurs besoins. Radio-Canada encouragerait et aiderait également les groupes de production indépendants autochtones et leur donnerait accès aux émetteurs locaux de Radio-Canada.

La télévision payante

En ce qui concerne la télévision payante, nous avons conseillé la prudence par le passé, et nous le faisons encore aujourd'hui... Mais lorsque nous en sommes au point où la télévision payante apparaît inévitable sous une forme ou sous une autre, nous devons alors concevoir un système faisant contrepoids à l'importation de films américains en contribuant directement à augmenter le nombre de films et d'émissions de télévision canadiens de qualité.

Les services de la télévision payante que nous envisageons seraient gérés par les radiodiffuseurs nationaux - les réseaux français et anglais de Radio-Canada et les réseaux privés de CTV et TVA mais ceux-ci ne les exploiteraient qu'à distance. Les producteurs indépendants seraient les fournisseurs d'émissions. Les services de télévision payante établiraient les grilles-horaires, commanderaient et achèteraient les émissions, et ils seraient responsables de leur transmission par satellite aux compagnies de câble. Les compagnies de câble, elles, à titre d'entreprises de télécommunication ou diffu-



Un nombre record de téléspectateurs a suivi le drame historique Riel, présenté par Radio-Canada. Sur la photo, on reconnaît Raymond Cloutier (à gauche) dans le rôle de Riel.

seurs, commercialiseraient les services auprès du public.

La télévision payante serait une entreprise sans but lucratif. Les bénéfices serviraient à la production de nouvelles émissions canadiennes pour les réseaux des radiodiffuseurs nationaux, car eux seuls peuvent toucher le pays tout entier et faire bénéficier tous les téléspectateurs de nouvelles émissions canadiennes. Les producteurs indépendants y trouveraient leur compte de plusieurs façons: les réseaux s'adresseraient à eux pour une grande partie de ces nouvelles émissions nationales; la télévision payante ellemême créerait un nouveau marché pour les films canadiens et autres productions indépendantes; enfin, les services de télévision payante consacreraient 5 p. cent de leurs revenus bruts au financement d'un programme de production expérimentale.

Restructuration du système national

Plus nous explorons ces diverses questions, plus nous sentons qu'il faut agir immédiatement, dans le cadre d'une politique nationale, pour améliorer tout le système de la télévision, pour le rendre plus canadien...

On devrait limiter le nombre des stations et des réseaux privés de sorte que les recettes commerciales dont dispose le secteur privé soient suffisantes pour financer sa contribution à la production d'émissions canadiennes. Il faudra prendre également des décisions sur d'autres moyens de financement, comme le projet, très souvent proposé, de financement à long terme de Radio-Canada, sans oublier

la possibilité d'utiliser les revenus du câble pour financer de nouvelles émissions, dès que les compagnies auront fait un profit raisonnable.

prése

tinct

puye

un 1

dien

Une

En

prot

Soci

ont

l'En

Mor

riéte

Chr

Sacr

à la

Nor

scie

frar

Lor

ďu

rad

10

Me

fra

hui

qui

tou

plu

Ca

en

fra

no

na

Afin d'augmenter le nombre d'émissions canadiennes, on pourrait également intensifier certains services spécialisés, tels que la retransmission des débats parlementaires par Radio-Canada... Enfin, tout en avançant dans le processus de canadianisation [on pourrait] poursuivre l'application du règlement actuel du CRTC ne permettant pas plus de quatre canaux américains pour les services de câble canadiens.

Planification

Le rôle de Radio-Canada dans un système canadien revitalisé devrait être majeur et refléter notre mandat national. Notre objectif est d'offrir à la télévision, comme nous le faisons déjà à la radio, un service canadien distinctif offrant un large éventail d'émissions sérieuses et de variétés, de haute qualité, qui reflètent et font participer tout le Canada...

Nous nous efforçons déjà, dans la mesure des fonds dont nous disposons, d'augmenter la teneur canadienne dans notre grille-horaire à la télévision avec pour objectif, au cours des prochaines années, une cible de 80 p. cent aux heures de pointe et 70 p. cent dans la grille générale. Nous voulons poursuivre le projet de Télé-2, qui permettrait d'offrir aux téléspectateurs un meilleur choix d'émissions sérieuses et spécialisées pour compléter nos services. Nous voulons augmenter la production dans certains domaines particuliers d'émissions comme les dramatiques, les documentaires et les émissions canadiennes d'art et de science. Nous voulons mieux représenter les identités régionales, linguistiques et ethniques du Canada. Nous voulons continuer à mettre au point des émissions régionales. Nous continuerons la retransmission des débats parlementaires par satellite vers le câble.

A la radio, nos objectifs de program mation pour l'avenir consistent essentiel lement à perfectionner nos nombreuses réalisations présentes. La radio de Radio Canada jouit d'une réputation d'excellence tant au Canada que sur la scène internationale. En renouvelant nos licely ces de réseaux de radio en 1979, le CRTC a déclaré: "Si l'un des aspects de la programmation de la Société devait recevoir des éloges, c'est bien le service radio. La société Radio-Canada a réussi à créer un réseau de radio différent, original, varié et utile...la Société continue de